



Le 30 juillet 2021

Comité consultatif ontarien de la relance du marché du travail  
Par courriel à [OWRAC@ontario.ca](mailto:OWRAC@ontario.ca)

À l'attention de Susan McArthur, présidente

**Objet : Comité consultatif ontarien de la relance du marché du travail – Appel aux observations**

Ontario Créatif se réjouit de la nouvelle de la mise sur pied par le gouvernement d'un comité chargé d'examiner les moyens d'aider les employeurs et les travailleurs à s'adapter aux changements survenus en milieu de travail et dans l'économie en raison de la pandémie. Organisme relevant du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture, Ontario Créatif a pour mandat de soutenir le développement économique de l'industrie de la création de l'Ontario, notamment dans les secteurs de la musique, de l'édition de livres et de revues, du cinéma et de la télévision, et des multimédias interactifs numériques. L'industrie de la création injecte environ 7,2 milliards de dollars par année dans l'économie de l'Ontario et soutient près de 65 000 emplois.

Bien des secteurs de l'industrie de la création comptent parmi les plus durement touchés, comme celui de la musique en direct (concerts), qui a vu ses revenus chuter de 79 %. Cependant, certains ont plutôt bénéficié du fait que les consommateurs passaient plus de temps à domicile, comme le secteur de la conception de jeux vidéo, qui a enregistré une croissance de sa base d'utilisateurs. Toutes les entreprises ont dû adapter leurs modalités de travail au cours de la pandémie, des plateaux de tournage qui ont introduit de nouveaux protocoles de santé et de sécurité et ont accru leur recours aux méthodes de production virtuelle aux éditeurs de livres qui ont rapidement changé leurs stratégies de marketing pour privilégier la promotion en ligne et les médias sociaux par rapport à la vente au détail traditionnelle.

Bien que des difficultés aient été signalées, de manière générale, de nombreux travailleurs de l'industrie de la création ont pu passer efficacement au travail à distance, grâce à des stratégies innovantes pour maintenir la productivité tout en limitant les coûts. Alors que la province entame la transition vers une « nouvelle normalité », les entreprises doivent se demander comment aller de l'avant avec des modalités hybrides ou plus souples, en soutenant les employés qui ont travaillé à domicile avec succès et de manière productive et qui souhaitent continuer de le faire maintenant que ce mode de fonctionnement a fait ses preuves. S'il peut ouvrir de nouvelles possibilités pour le développement de la main-d'œuvre, le recrutement et la collaboration entre les entreprises ontariennes, le paradigme du travail à distance accroît également la nécessité de veiller à ce que l'Ontario demeure un lieu attrayant et concurrentiel où il fait bon vivre et travailler. Ontario Créatif surveillera de près les répercussions de

ces changements, y compris les résultats d'éventuelles réformes du droit du travail et de l'emploi, notamment en ce qui concerne l'admissibilité aux crédits d'impôt administrés au nom du gouvernement provincial. Il convient de noter que la définition et l'exigence d'un établissement permanent pour satisfaire aux critères d'admissibilité aux diverses mesures de soutien gouvernementales aux affaires devront sans doute être reconsidérées dans le contexte de nouvelles modalités de travail hybrides et plus souples.

Ontario Créatif a pris part à plusieurs initiatives de perfectionnement et de formation de la main-d'œuvre, en particulier dans le secteur cinématographique, et, grâce à des fonds d'investissement, a soutenu les organisations de l'industrie pour renforcer la capacité des entreprises naissantes à franchir une nouvelle étape sur la voie du succès dans des secteurs comme la musique et les médias interactifs numériques. La collaboration et le maintien de solides relations commerciales sont la clé du succès dans l'industrie de la création. Au cours de la pandémie, il a été particulièrement difficile de poursuivre des activités de maillage et de développement des affaires pour les entreprises émergentes qui ne bénéficiaient pas de relations existantes sur lesquelles s'appuyer, ainsi que pour les nouveaux professionnels qui débutaient dans l'industrie de la création. Les stratégies de formation et de soutien à venir devraient tenir compte de ces défis et offrir des possibilités de mentorat et d'encadrement par les pairs dans l'éventail plus vaste des mesures de soutien offertes.

Par ailleurs, il est important de reconnaître que la pandémie a eu des conséquences disproportionnées sur les groupes sous-représentés et les talents émergents au sein de l'industrie de la création. Il est donc impératif de planifier dans un souci d'équité afin de garantir une main-d'œuvre forte et équilibrée et une reprise économique robuste.

Nous attendons avec impatience l'occasion d'examiner les recommandations du Comité consultatif ontarien de la relance du marché du travail et demeurons à votre disposition si des consultations supplémentaires s'imposent. Nous réitérons notre engagement à faciliter les conversations avec les divers acteurs de nos secteurs créatifs dynamiques et vitaux.

Cordialement,

Karen Thorne-Stone  
Présidente-directrice générale  
Ontario Créatif